

Alzheimer, vaccinations : MG France demande que le gouvernement prenne ses responsabilités

jeudi 16 février 2017

Alors que la Haute Autorité de Santé (HAS) a confirmé l'absence d'efficacité des médicaments auprès des patients atteints de la maladie d'Alzheimer, aucune décision n'a encore été prise pour retirer ces médicaments inutiles, coûteux et parfois dangereux. Sur le terrain, les médecins traitants sont, eux, depuis longtemps passés à l'acte, et la prescription de ces médicaments chute rapidement. Alors qu'une concertation citoyenne et professionnelle a fait en novembre une proposition sur les vaccins recommandés pour les enfants, aucune décision n'a encore été prise. MG France a souligné que la clause d'exemption proposée, pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. Pour autant mettre tous les vaccins recommandés au même niveau d'obligation est une nécessité pour la compréhension de leur utilité sanitaire. Sur ces deux sujets qui concernent la santé publique, le Ministère de la Santé doit maintenant prendre les décisions nécessaires pour protéger les populations les plus fragiles : retirer l'AMM des médicaments anti-Alzheimer, et régler le statut des vaccinations de l'enfant. A l'approche de l'élection présidentielle, MG France, premier syndicat de médecins généralistes, rappelle sa volonté de maintenir un système de santé fondé sur la solidarité mais aussi sur la défense de la santé publique. En ce sens, il est urgent que ces deux sujets soient rapidement tranchés.

Mots clés : vaccination, Alzheimer, santé publique.

Contacts :

- Dr Claude LEICHER - Tél : 06 25 20 01 88
- Dr François WILTHIEN - Tél : 06 13 60 54 31
- Dr Jacques BATTISTONI - Tél : 06 62 61 09 99